



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## Décision de retrait du permis de commerce parallèle d'un produit phytopharmaceutique

---

*Vu les dispositions du règlement (CE) n° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,*

*Vu le règlement d'exécution (UE) 2024/1696 du 19 juin 2024, retirant l'approbation de la substance active acibenzolar-S-méthyle,*

*Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,*

*Vu le permis de commerce parallèle du produit phytopharmaceutique **PEON WG***

*de la société*                      *AGRI CANIGOU SARL*

*numéro de dossier*            *n°2024-2161*

*Considérant le retrait de l'approbation de la substance active acibenzolar-S-méthyle par le règlement d'exécution (UE) 2024/1696 du 19 juin 2024,*

*Considérant le retrait de l'autorisation de mise sur le marché du produit de référence BION 50 WG (AMM n°9600526),*

*Considérant en conséquence que les exigences visées à l'article 52 du règlement (CE) n° 1107/2009 du 21 octobre 2009 ne sont plus respectées,*

Le permis de commerce parallèle du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **est retiré en France, à compter du 10 janvier 2025**, dans les conditions précisées dans la présente décision.

**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**Liberté  
Égalité  
Fraternité**anses**AGENCE NATIONALE DE SÉCURITÉ SANITAIRE  
de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Informations générales sur le produit		
Nom du produit	PEON WG	
Type de produit	Permis de commerce parallèle	
Titulaire	AGRI CANIGOU SARL ZAM LAS MOLINAS 5, rue du Moulinas 66330 CABESTANY France	
Formulation	Granulé dispersable (WG)	
Contenant	500 g/kg - acibenzolar-S-méthyle	
Produit de référence	Nom commercial	BION 50 WG
	N° AMM	9600526
Numéro d'intrant	965-2015.01	
Numéro de permis	2150660	
Fonction	Stimulation des défenses naturelles	
Gamme d'usage	Professionnel	

Conditions générales de retrait	
Date de retrait	10/01/2025
Date limite pour la vente et la distribution	10/04/2025
Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks existants	10/07/2025

A Maisons-Alfort, le 11/10/2024

Pour le directeur général et par délégation  
Le directeur des autorisations  
de mise sur le marché

DocuSigned by:

*Bertrand BITAUD*

33BC435FF8C6444...